

Panorama économique du spectacle vivant & financements par les sociétés civiles

Cette formation offre une vision globale du cadre juridique, économique et social du spectacle vivant. Vous maîtriserez les relations économiques et contractuelles qui unissent les différents acteurs du secteur avec les sociétés civiles et les fonds d'aide à la création (SACEM, SACD, ADAMI, SPEDIDAM, SPPF, SCPP, FCM, CNV...), afin de travailler avec eux de manière efficace et sécurisée. Ce panorama permet d'établir les connexions possibles permettant d'obtenir des financements auprès des différentes sociétés civiles.

Objectifs

- mieux connaître les sociétés civiles et les différents acteurs du spectacle vivant (musiques actuelles, musique classique, cirque, théâtre, arts de la rue...), d'un point de vue juridique et économique
- avoir une vision globale du cadre juridique, économique et social de la profession d'artiste / auteur / interprète
- cibler ses demandes de financements auprès des différentes sociétés civiles et des fonds d'aide.

Public concerné

Chargé(e) de production et de diffusion, agents de collectivités territoriales, administrateur(trice), organisateurs de manifestations culturelles, acteurs culturels du milieu associatif.

Programme

- Identification des projets des stagiaires présents
- Panorama des différents intervenants du spectacle vivant : artiste, producteur, agent, manager, chargé de diffusion, label, éditeur... et des différents contextes et disciplines : festival, lieux de diffusion permanents, arts de la rue, disque ...
- Contexte juridique, social et fiscal de l'artiste (droit d'auteur et droit voisin)
- Connaissance des différentes sociétés civiles et fonds d'aide à la création dont la SACEM, l'ADAMI, la SPEDIDAM, la SACD, la SCPP, la SPPF, le FCM, le CNV et leurs domaines d'intervention ; gestion et perception des droits ; modes d'adhésion et de déclaration ; financements de projets.
- Réalisation d'un organigramme des liens financiers et des aides financières entre l'artiste et ses différents partenaires (producteur, diffuseur, tourneur, éditeur, sociétés civiles) dans différents contextes (spectacle, disque, captation).

Durée minimum : deux journées de 7 heures

Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en commun des problématiques professionnelles selon les contextes.

Analyse de documents (contrats, réglementations) et de situations professionnelles.

Rédaction collective d'un organigramme permettant d'identifier les intervenants, les financements et les notions clefs abordées lors de la formation.